



COMPTE RENDU SUCCINCT

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 21 juillet 2021 à 18h00

L'an deux-mille-vingt et un et le 21 juillet à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Banyuls-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SOLÉ, Maire.

Étaient présents :

Jean-Michel SOLÉ, Anne MAURAN, Guy VINOT, Olivier CAPELL, Marie-José GRASA, Olivier LACAZE, Josette MONTÉ, Maria Joséfa DIAZ, Gérard PETYT, Didier BURGKAM, Evelyne CANOVAS, Stéphan BOADA, Renée SALVAT, Catherine ADELL, Jean-Louis FLEURISSON, Emmanuelle FRADET, Myriam NOGUES, Ghislaine BALLESTE, Marie-Françoise SANCHEZ.

Avaient donné procuration :

Marie-Clémentine HERRE à Anne MAURAN , Sandrine COUSSANES à Jean-Michel SOLÉ , Guillaume BLAVETTE à Olivier CAPELL , Annabel BASIL à Maria Joséfa DIAZ , Aurore VALENZUELA à Catherine ADELL , Alexandre ORTIZ--BODIOU à Ghislaine BALLESTE , Marc MARTI à Emmanuelle FRADET .

Étaient absents :

Cédric CASTELLAR.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à l'unanimité des membres présents et représentés, à la nomination de Ghislaine BALLESTE, secrétaire de séance.

※※※※

N° 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mardi 13 avril 2021

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mardi 13 avril 2021 ;

N° 2 - Installation de Madame Marie-Françoise SANCHEZ en qualité de 27ème Conseillère Municipale, à la suite de la démission de Monsieur Jean-François PESCADOR

- **INSTALLE** Madame Marie-Françoise SANCHEZ en qualité de Conseillère Municipale en remplacement de Monsieur Jean-François PESCADOR, qui prend rang en 27ème position ;

N° 3 - Parc Naturel Marin du golfe du Lion - Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant du Conseil Municipal devant y siéger (Modification dans les qualités des membres désignés)

- **DÉSIGNE**, à l'unanimité des membres présents et représentés participant au vote, Monsieur Jean-Michel SOLÉ en qualité de titulaire représentant de la Commune de Banyuls-sur-Mer et Monsieur Guy VINOT en qualité de suppléant, au sein du Conseil de Gestion du Parc naturel marin du Golfe du Lion ;

N° 4 - Renouvellement de la convention du service Système d'Information Géographique - SIG - mutualisé

- **APPROUVE**, à l'unanimité des membres présents et représentés participant au vote, le renouvellement de la convention portant création d'un service commun Système Informatique Géographique (SIG) entre la CCACVI et la Commune, prenant effet au 1er janvier 2021 pour une durée de 6 ans, et autorise le Maire à la signer ainsi que toutes pièces inhérentes à ce dossier ;

N° 5 - Création du syndicat mixte fermé dénommé Institut Régional de Sommellerie (IRS Sud de France)

- **APPROUVE**, à l'unanimité des membres présents et représentés participant au vote, l'adhésion de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris (CCACVI) au Syndicat mixte fermé dénommé « Institut Régional de Sommellerie Sud de France » (IRS Sud de France) ;

N° 6 - Commission d'Appel d'Offres - Désignation d'un membre en remplacement de Monsieur Bernard PECH

- **PREND ACTE** du remplacement de Monsieur Bernard PECH par Madame Clémentine HERRE sur le 4ème poste de délégué titulaire de la Commission d'Appel d'Offres ;

N° 7 - Comité National d'Action Sociale (CNAS) - Désignation d'un délégué titulaire en remplacement de Monsieur Bernard PECH

- **DESIGNE** Madame Myriam MANZANAS NOGUES en qualité de déléguée titulaire et Madame Marie-Françoise SANCHEZ pour la suppléer en cas d'empêchement ;

N° 8 - Syndicat Départemental d'Énergies et d'Électricité des Pyrénées-Orientales (SYDEEL 66) - Élection au scrutin uninominal majoritaire d'un délégué titulaire en remplacement de Monsieur Bernard PECH

- **DÉSIGNE**, à l'unanimité des membres présents et représentés participant au vote, Monsieur Alexandre ORTIZ-BODIOU délégué titulaire chargé de représenter la Commune auprès du Syndicat Départemental d'Énergies et d'Électricité des Pyrénées-Orientales, et précise que Monsieur Guy VINOT demeure délégué suppléant ;

N° 9 - Lotissement Communal de la Réthorie- Autorisation de dépôt de la demande de Permis d'Aménager

- **AUTORISE** le Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés participant au vote, à déposer une demande de permis d'aménager pour la réalisation du lotissement communal de la Réthorie, et à signer les documents y afférents ;

N° 10 - Acquisition de terrain Consorts SISQUEILLE

- **APPROUVE**, à l'unanimité des membres présents et représentés participant au vote, l'acquisition du terrain appartenant aux consorts SISQUEILLE situé route des Mas, lieudit « Can Reig » cadastré section AK n° 219 d'une contenance de 4 000 m², précisant que cette acquisition interviendra moyennant le prix de 8 € (huit euros) le m², que les frais de notaire seront à la charge intégrale de la collectivité publique acquéreuse, et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier ;

N° 11 - Vote d'une proposition d'avenant à la Convention entre la Ville et l'Office de Tourisme dans le cadre de la Fête, Vendanges en Fêtes

- **AUTORISE** le Maire, à la majorité des membres présents et représentés participant au vote par 22 voix POUR et 4 voix CONTRE, (Emmanuelle FRADET, Marc MARTI, Myriam NOGUES, Marie-Françoise SANCHEZ) à signer un avenant à la Convention de partenariat entre la Ville et l'Office de Tourisme dans le cadre de l'organisation de l'édition 2021 de la Fête « Vendanges en Fête » avec une proposition d'attribution d'une subvention de 8 000 euros à l'EPIC Office de Tourisme dans le cadre de cette organisation ;

N° 12 - Exonérations diverses liées au Covid 19

- **ACCEPTE**, à l'unanimité des membres présents et représentés participant au vote, les exonérations suivantes en faveur des commerçants et des entreprises locales :
 - des locaux appartenant à la Ville sont exonérés de loyers pour la période du 01 Janvier 2021 au 30 Avril 2021 ;
 - des droits de terrasse du 01 Janvier 2021 au 30 Avril 2021.

Il est précisé que, dans le respect de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Maire et Mesdames Sandrine COUSSANES et Marie-José GRASA n'ont pas pris part au vote, considérant leur proximité avec les professions concernées par cette mesure.

N° 13 - Budget Commune - Décision modificative n° 2 - juillet 2021

- **APPROUVE**, à l'unanimité des membres présents et représentés participant au vote, le virement de crédits en Section d'Investissement, réalisé dans le cadre de l'acquisition de terrains de compensation relatifs à la création du Lotissement la Réthorie pour le compte du Conservatoire d'Espaces Naturels Languedoc Roussillon, et autorise le Maire à prendre tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-2111-0200 : Terrains nus	37 100.00			
D-458103-01 : Terrains Compensation Lotissement La Réthorie		37 100.00		

N° 14 - Attribution d'une subvention à l'association Pétanqueurs Cru Banyuls

- **APPROUVE**, à l'unanimité des membres présents et représentés participant au vote, l'attribution d'un montant de subvention de 1 500,00 € à l'association Pétanqueurs « Cru Banyuls » afin de soutenir ses activités entreprises en 2021 ;

N° 15 - Relevé de Décisions juin et juillet 2021

- **PREND ACTE** du relevé de Décisions suivantes :

Décision n° 028/2021 :

Dans le cadre des crédits Plan France Relance, en appui aux études et aux investissements contribuant aux certifications « ports propres » et « ports propres actifs en biodiversité », le Maire sollicite une aide financière d'un montant de 30 000 € H.T. comme indiqué dans le plan de financement ci-dessous :

BUDGET H.T.				
Poste de dépense	Montant	Financement	Montant	Taux
Achat Barrages anti-pollution	3 620.00	Plan de relance	30 000.00	66 %
Bacs récupération de déchets	1 913.82			
Signalétique ports propres	5 931.00			
Station de pompage eaux grises et noires	26 000.00			
Mise aux normes des Sanitaires – réalisé en Régie	8 000.00			
		Autofinancement	15 464.82	34 %
TOTAL	45 464.82 €	TOTAL	45 464.82 €	100 %

Décision n° 028B/2021 :

Signature du devis de l'imprimerie "LA COM VERMEILLE", d'un montant de 1 342,80 €, pour l'impression d'outils de communication pour le bicentenaire de la naissance de Henri de Lacaze Duthiers.

Décision n° 029/2021 :

Attribution du marché : Lotissement la Réthorie - Diagnostic géotechnique - Mission G5 à l'entreprise SEMOFI – 6 Avenue Gutenberg 31120 Portet sur Garonne, pour un montant H.T. de 5 000.00 €.

Décision n° 029B/2021 :

Signature du devis Pavillon Bleu, d'un montant de 509 €, pour la fourniture de drapeaux.

Décision n° 030/2021 :

Signature du bon de commande de la Société Mille et Une Étoiles, d'un montant de 18 000 €, pour l'organisation du feu d'artifice du 21 août 2021, lors de la Festa Major.

Décision n° 031/2021 :

Signature du contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association GHQ Productions, représentée par Monsieur Gilles NEIMARI, pour la prestation du groupe « Lili Charles », le samedi 3 juillet 2021, d'un montant de 507,15€

Décision n° 032/2021 :

Signature du contrat d'engagement avec le Duo Mr & Mrs MARVEL, représenté par Madame Anne SERRA et Monsieur Vincent BONNANO, pour l'organisation d'un concert le 9 juillet 2021, d'un montant de 800 €.

Décision n° 033/2021 :

Signature du contrat d'engagement avec l'association Chrysalide, représentée par Monsieur Jean-Michel MARTINEZ, pour l'organisation d'un concert le 10 juillet 2021, d'un montant de 800 €.

Décision n° 034/2021 :

Signature du contrat d'engagement avec Nina Show, représentée par Madame Adeline OUDART, pour l'organisation du spectacle « 1001 Ladies » le 18 juillet 2021, d'un montant de 3 000 €.

Décision n° 035/2021 :

Signature du contrat de cession de droit de représentation du spectacle « Les éffrontés », de l'Association Syppox Théâtre, représentée par Monsieur Yves MOREAU, le 18 juillet 2021, d'un montant de 2 285 €.

Décision n° 036/2021 :

Signature du contrat de cession de droit d'exploitation du spectacle Tournée 2021 Fred Erikson « Si on Chantait », avec Productions Magics, représentées par Monsieur Pierre REIG, le 31 juillet 2021, d'un montant de 1 800 €.

Décision n° 037/2021 :

Signature du contrat de cession du droit de représentation et contrat de production avec S.A.S. Abricot Com Event, représentée par Monsieur David SAULEAU, pour l'organisation du spectacle « Ladies Sensations » le 6 août 2021, d'un montant de 1 900 €.

Décision n° 038/2021 :

Signature du contrat d'engagement avec Monsieur Jean-Philippe BOURREIL, responsable non-mandataire du groupe « Les Tontons Givrés », pour l'organisation du spectacle le 20 août 2021, d'un montant de 1 060 €.

Décision n° 039/2021 :

Signature du contrat de cession de droit de représentation du spectacle de la Société Anim'Passion, représentée par Monsieur Olivier PARRA, le 27 août 2021, d'un montant de 1 042 €.

Décision n° 040/2021 :

Signature du contrat d'engagement avec Monsieur JIMENEZ Fernando, mandataire des musiciens de la formation « Chispa Latina », pour l'organisation du spectacle du 11 juillet 2021, d'un montant de 600 €.

Décision n° 041/2021 :

Signature d'une convention d'utilisation de la salle de danse située dans l'immeuble Novelty, avec Monsieur Christophe NEUVILLE du Banyuls Boxing Club pour y organiser des cours de boxe durant juillet et août 2021.

Décision n° 042/2021 :

Signature du devis pour la prestation musicale de l'Orchestre Harmonie Cérétane, pour la prestation du 25 juillet 2021, d'un montant de 800 €.

Décision n° 043/2021 :

Signature d'une convention d'utilisation de la salle Bartissol, avec Madame Raymonde LECOMTE, Présidente de l'association ASAME, pour y organiser une conférence le 16 octobre 2021.

Décision n° 044/2021 :

Signature d'une convention d'utilisation de la salle Bartissol, avec Monsieur MERIEUX, Président de l'association des Pétanqueurs « Cru Banyuls » pour l'organisation du Mémorial Michel SANCHO les 13 et 14 novembre 2021.

Décision n° 045/2021 :

Signature du devis de Sastre Graveur, pour la fourniture de 10 coupes et 10 étiquettes pour l'association Pétanqueurs « Cru Banyuls », pour un montant de 164,60 €.

Décision n° 046/2021 :

Signature d'une convention d'utilisation de la salle du rez-de-chaussée et de la salle B situées dans l'immeuble Novelty, avec Monsieur Jean-Claude THARIN, Président de l'association JCL Production pour y organiser des cours de théâtre pour enfants et adolescents, durant juillet et août 2021.

Décision n° 047/2021 :

Signature d'une convention d'utilisation de la salle du rez-de-chaussée dans l'immeuble Novelty, avec Monsieur Jean-Claude THARIN, Président de l'association JCL Production pour y organiser une représentation théâtrale le 26 juin 2021.

Décision n° 048/2021 :

Signature d'une convention avec Monsieur Jean-Pierre DELAMBRE, Président de l'association Banyuls Images, pour la mise à disposition, à titre gratuit, de la salle du Hall d'Honneur de la mairie, du 30 juin 2021 au 15 juillet 2021.

Décision n° 049/2021 :

Signature d'une convention d'utilisation gratuite de la salle de A située dans l'immeuble Novelty avec Madame Michèle REIG, Présidente de l'association Banyuls Expression Artistique, pour sa mise à disposition à titre gratuit, du 1er juin 2021 au 31 mai 2022, soit pour une durée de 12 mois.

Décision n° 050/2021 :

Signature d'une convention d'utilisation de la salle Bartissol avec Monsieur Raphaël PEREZ, Président de la FNACA, pour sa mise à disposition, à titre gratuit, le samedi 23 octobre 2021 pour l'organisation d'un congrès.

Décision n° 051/2021 :

Signature d'une convention d'utilisation de la salle Bartissol avec Monsieur Jean-François LAFFON, Président de l'association Banyuls Handball, pour sa mise à disposition à titre gratuit, le dimanche 9 janvier 2022, pour l'organisation d'une rifle.

Décision n° 052/2021 :

Signature d'un contrat avec la Soja représentée par son Président, Monsieur Jean-Jacques GIROT, pour le spectacle des « Bawling Cats », le 25 juillet 2021, pour un montant de 1 435,00 €.

Décision n° 053/2021 :

Signature d'un contrat de vente avec l'association MONDAY'S OUTLET représentée par Monsieur Damien BADIE, son Président, pour un concert le dimanche 14 juillet 2021, d'un montant de 468,00 €.

Décision n° 054/2021 :

Signature du devis de TAM-TAM AUDIO, pour la fourniture de matériel pour le festival « Sous les Galets le Jazz » qui aura lieu du 23 au 25 juillet 2021, pour un montant de 2 040 ,00 €.

Décision n° 055/2021 :

Attribution de mission : Dépôt d'un permis de construire pour l'édification de garages sur le bassin de rétention du Lotissement la Réthorie, à l'agence RAYSSAC – 2 rue des Remparts à Narbonne pour un montant de 20 800.00 € H.T.

Décision n° 056/2021 :

Signature d'un contrat de cession de droit de représentation et Contrat de production avec la S.A.S. Abricot Com-Event, représentée par Monsieur David SAULEAU, Gérant, pour le spectacle du 15 août 2021, pour un montant de 2 802,00 €.

Décision n° 057/2021 :

Signature d'une convention d'utilisation de la salle Bartissol avec Monsieur Clément RULL, qui sera mise à disposition à titre gratuit, le 17 septembre 2021, pour l'organisation d'un évènement familial.

Décision n° 058/2021 :

Signature d'une convention d'utilisation de la salle Bartissol avec Monsieur Rémi RULL, qui sera mise à disposition à titre gratuit, le 19 septembre 2021, pour l'organisation d'un évènement familial.

Décision n° 059/2021 :

Signature d'une convention d'utilisation de la salle Novelty (Rez-de-chaussée) avec GMT Productions, le 30 juin 2021 de 3 h à 18 h, avec versement d'un montant de 350,00 € pour la location.

Décision n° 060/2021 :

Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation avec l'association Alfred Production, représentée par Monsieur Eric LE POTTIER, en délégation de la Présidente, pour le spectacle « Le Petit Orléans » du 24 juillet 2021, pour un montant de 1 288,90 €.

Décision n° 061/2021 :

Acquisition d'un nouveau camion benne (100 % électrique conformément aux obligations faites aux collectivités lors du renouvellement de leur flotte) qui permettra de répondre aux besoins des services techniques, pour assurer les missions du service nettoyage, auprès de la Société Goupil, pour un montant de 32 930.07 euros HT.

Décision n° 062/2021 :

Convention de mise à disposition de l'association Pétanque Cru Banyuls, représentée par son co-président, Monsieur PAGES Serge, d'un véhicule municipal de huit places pour la journée du 1er juillet 2021.

Décision n° 063/2021 :

Signature d'un contrat de cession avec l'association « Les Plateaux Hauts », représentée par Madame Corinne MOULET, pour la prestation avec « Les Bomb'Zatomik », programmé le 8 août 2021, pour un montant de 2 436 €.

Décision n° 064/2021 :

Signature d'une convention d'utilisation de la salle de danse, des salles 1 et 2 situées dans l'immeuble Novelty avec Madame BRAZEAU Ghislaine, Présidente de l'association Banyuls Danse, qui sera reconduite par tacite reconduction, mises à disposition, à titre gratuit, durant la saison 2021-2022, soit du 1er septembre 2021 au 30 juin 2022, afin d'y assurer des cours de danse.

Décision n° 065/2021 :

Signature d'une convention d'utilisation de la salle Novelty (Rez-de-chaussée) avec Monsieur et Madame COURTOIS Pierre, le 4 août 2021, avec versement d'une location d'un montant de 200 €.

Décision n° 066/2021 :

Signature d'une convention d'usage de la salle du Hall d'Honneur de la mairie avec Madame MALASSIS Isabelle, mise à disposition à titre gratuit, du 1er août 2021 au 15 août 2021.

Décision n° 067/2021 :

Signature d'une convention d'usage de la salle du Hall d'Honneur de la mairie avec Madame ANDRIEU Jacqueline, mise à disposition à titre gratuit, du 1er août 2021 au 15 août 2021.

Décision n° 068/2021 :

Signature d'une convention d'usage de la salle du Hall d'Honneur de la mairie avec Madame DELHOM Marie-José, mise à disposition à titre gratuit, du 16 au 30 août 2021.

Décision n° 069/2021 :

Signature d'une convention d'usage de la salle du Hall d'Honneur de la mairie avec Madame DELHOM Marie-José, mise à disposition à titre gratuit, du 16 au 30 août 2021.

Décision n° 070/2021 :

Signature d'une convention d'usage de la salle du Hall d'Honneur de la mairie avec Madame MARCOU Chantal, mise à disposition à titre gratuit, du 16 au 30 août 2021.

Décision n° 071/2021 :

Signature d'une convention d'usage de la salle du Hall d'Honneur de la mairie avec Monsieur CORTADA Francis, mise à disposition à titre gratuit, du 16 septembre 2021 au 30 septembre 2021.

Décision n° 072/2021 :

Signature d'une convention d'usage de la salle du Hall d'Honneur de la mairie avec Madame BOUDEVIN Fethiye, mise à disposition à titre gratuit, du 16 octobre 2021 au 30 octobre 2021.

Décision n° 073/2021 :

Signature d'une convention d'usage de la salle du Hall d'Honneur de la mairie avec Madame NAUDI Elisabeth, mise à disposition à titre gratuit, du 16 juillet 2021 au 30 juillet 2021.

N° 16 - Déclarations d'Intention d'Aliéner

- **PREND ACTE** des D.I.A. suivantes :

DIA06601621A0084 reçue le 1er juin 2021, Rés « le Corail » carrer San Jordi, AM n°s 1129, 1340, 1341 et 1599 lot n° 45, un appartement.

DIA06601621A0085 reçue le 1er juin 2021, 20 lotissement les Micocouliers, AC n° 991, une villa.

DIA06601621A0086 reçue le 1er juin 2021, Lieudit « le Pla de la Réthorie Nord », AH n°578, un terrain de 1 370 m².

DIA06601621A0087 reçue le 03 juin 2021, 10 rue Saint-Jean-Baptiste, AD n° 255 lots n°s 4, 5 et 9, trois caves.

DIA06601621A0088 reçue le 3 juin 2021, lieudit « La Promenade », AB n°s 449 et 450 un terrain de 161 m².

DIA06601621A0089 reçue le 3 juin 2021, 5 rue Anatole France, AC n° 187, une habitation.

DIA06601621A0090 reçue le 4 juin 2021, 24 rue Saint-Pierre, AD n°417 lot n° 1, un local professionnel.

DIA06601621A0091 reçue le 7 juin 2021, 40 rue Aristide Maillol, AD n°s 1024 et 1025, une maison.

DIA06601621A0092 reçue le 7 juin 2021, Résidence Castel Béar, Route de Cerbère, AM n° 1311 lot n° 62, un appartement.

DIA06601621A0093 reçue le 7 juin 2021, Résidence Castel Béar, Route de Cerbère, AM n° 1311 lot n° 175, un appartement.

DIA06601621A0094 reçue le 8 juin 2021, 7 Carrer de Penyes Blanques, AD n°s 1653 et 1655, lot n°7, un garage.

DIA06601621A0095 reçue le 8 juin 2021, 22 rue Camille Desmoulins, AD n° 1183 lots n°s 1, 2, 3 et 4, deux appartements et deux garages.

DIA06601621A0096 reçue le 11 juin 2021, résidence Castel Béar, route de Cerbère, AM n° 1311 lot n° 3, un appartement.

DIA06601621A0097 reçue le 14 juin 2021, 2 avenue du Général de Gaulle, AB n° 4 lot n° 4, un appartement et une cave.

DIA06601621A0098 reçue le 14 juin 2021, 3 rue Marceau, AD n° 1295 , une maison.

DIA06601621A0099 reçue le 21 juin 2021, 8 rue de l'Artisanat, AH n° 758, un immeuble inachevé.

DIA06601621A0100 reçue le 24 juin 2021, 7 rue Maire Rocaries, AC n° 217, une maison.

DIA06601621A0101 reçue le 24 juin 2021, 56 avenue du Général de Gaulle, AB n°s 734 et 735 lot n° 2, un local professionnel.

DIA06601621A0102 reçue le 25 juin 2021, quartier Mattifoc, AD n°s 48, 49 et 1308 (1/16e indivis d'une cour commune ou passage commun), terrain à bâtir de 419 m².

DIA06601621A0103 reçue le 25 juin 2021, 15 cami Canta Cigala, AC n° 1051 lot n° 4, un appartement.

DIA06601621A0104 reçue le 29 juin 2021, Quartier des Elmes, Rés. « Solaris », AD n°s 1776 et 1778 lot 44, un appartement.

DIA06601621A0105 reçue le 29 juin 2021, 1 lotissement la Colline aux Oliviers, AR n°613, une villa.

DIA06601621A0106 reçue le 8 juillet 2021, 3 av. Pierre de Marca, AC n°s 414 et 415, une maison.

DIA06601621A0107 reçue le 8 juillet 2021, Résidence Dal Soula, appt 8, rue Pierre Loti, AM n°s 1261 et 1548, lots n°s 303, 514 et 608, un appartement et 2 caves.

DIA06601621A0108 reçue le 7 juillet 2021, 4 rue du Professeur Pruvost, AB N° 1056 lots n°s 2, 3 et 4, un duplex.

DIA06601621A0109 reçue le 7 juillet 2021, 2 avenue de la Gare, AD n° 694 lots n°s 4 et 19, une cave et un appartement

DIA06601621A0110 reçue le 7 juillet 2021, 28 rue De Lattre De Tassigny, AB n° 109, une maison